

Les gestes des Bretons en Italie ou le voyage sans la découverte.

Jean-Christophe Cassard

► **To cite this version:**

Jean-Christophe Cassard. Les gestes des Bretons en Italie ou le voyage sans la découverte.. Tanguy Daniel, Jean Kerhervé. Colloque, Oct 1991, Brest, France. CRBC - Société Archéologique du Finistère, pp.101-117, 1992. <hal-00441876>

HAL Id: hal-00441876

<http://hal.univ-brest.fr/hal-00441876>

Submitted on 17 Dec 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES GESTES DES BRETONS EN ITALIE **ou le voyage sans la découverte***

Les *Gestes des Bretons en Italie* se décomposent facilement en deux parties de très inégales longueurs : un éloge vibrant de Sylvestre Budes occupe les 112 premiers vers, tandis que le récit détaillé de son périple italien des années 1376 à 1379 se développe sur un peu plus de 2600 vers¹. Leur auteur, Guillaume de La Penne, mal connu, apparaît devoir être un petit noble angevin², ancien compagnon d'armes de *Monsieur Sylvestre* envers lequel il ne cèle jamais son admiration, en conséquence de quoi, et malgré leur titre (mais est-il bien de Guillaume d'ailleurs ?), les *Gestes* sont, fondamentalement, sur un court intervalle d'une existence mouvementée, la biographie d'un meneur d'hommes exceptionnel, rédigée à chaud par un témoin oculaire qui n'a pas la prétention de faire œuvre d'historien mais se présente plutôt comme un mémorialiste encore tout empreint de ses récents souvenirs. Son œuvre s'interrompt, sans fin véritable, sur la nouvelle de l'avènement d'un nouveau pape, Clément VII, nous laissant ainsi dans l'incertitude tant sur le devenir du faiseur de *romans* lui-même – on retrouve sa trace encore en 1390 en Avignon³ – que sur celui, beaucoup plus tragique, de son chef bien aimé : on sait en effet que Sylvestre Budes trouve la mort à Mâcon tout au début de 1380 dans des circonstances mal expliquées, probablement exécuté par le bailli de l'endroit, Oudard d'Atainville, à cause de ses « pilleries au royaume de France », après avoir été fait prisonnier en Italie à la bataille de Marino, défait par les adversaires du nouveau pape qui achète ensuite sa liberté afin que Sylvestre assure la sécurité du convoi pontifical lors de son départ vers Avignon en juillet 1379⁴.

* 1491-1991. *La Bretagne, terre d'Europe*, Brest/Quimper, 1992, p. 101-117.

¹ Armand JAMME, « Les soudoyers pontificaux d'Outremont et leurs violences en Italie (1372-1398) », dans *La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge*, 119^e Congrès national des Sociétés savantes, Amiens, 1994, tome I, *Guerre et violence*, Paris, 1996, p. 151-168.

² D'après la thèse d'Armand JAMME, *Pouvoirs, Honneurs et Profits. Les milieux laïcs d'Outremont dans l'Italie pontificale au cours de la deuxième moitié du XIV^e siècle*, 2000.

³ Il rédige alors dans la cité des papes un court poème de 136 vers sur les obsèques de Bertrand du Guesclin à Saint-Denis.

⁴ *Chronique des quatre premiers Valois (1327-1393)*, édition Siméon LUCE, Paris, 1862, page 212. Christine de PIZAN, *Le Livre des Faits et Bonnes Moeurs du roi Charles V le Sage*, édition Éric HICKS et Thérèse MOREAU, Paris, 1997, livre III, chapitre XVII, p. 226-227 place dans la bouche du roi une répartie cinglante quant au bien-fondé des protestations de la famille Budes sur l'exécution de Sylvestre : « Lorsque le seigneur Sylvestre Budes, qui longtemps avait été capitaine des armées du pape, eut la tête tranchée, quelqu'un dit devant le roi que sa famille et ses proches se plaignaient amèrement du bailli de Mâcon, qui l'avait condamné, et que tous étaient pleins de rage et de ressentiment parce que, disaient-ils, il avait été décapité à tort. Sur quoi le roi rétorqua : "Qu'il

La valeur littéraire de l'œuvre paraît faible : plein de bonne volonté assurément, Guillaume de La Penne n'en a pas pour autant l'étoffe d'un poète épique ! Son inspiration s'essouffle vite, sa versification abuse de pauvres chevilles. Cette médiocrité du style ⁵ explique, pour partie, que les *Gestes des Bretons* ne soient conservés que par un seul manuscrit ⁶ et n'aient fait l'objet que de deux éditions imprimées ⁷, anciennes. Depuis Léon Mirot, en 1897 ⁸, aucun érudit ne s'y est arrêté malgré le regain d'intérêt récent pour l'historiographie bretonne de la fin du Moyen Âge ⁹ : il faut reconnaître que le sujet même, bien éloigné de la Bretagne, ne retient guère l'attention des historiens du duché ¹⁰. Pourtant, en dépit de ses lourdeurs et de ses maladresses, l'œuvre n'apparaît pas totalement négligeable. Elle nous introduit d'abord dans l'univers intime des combattants professionnels, ce qui n'est pas si courant pour ce temps, nous restituant une sorte de journal de marche d'une compagnie mercenaire, au fil duquel transparaissent les motivations et les préoccupations de la troupe, les façons de procéder du commandement, les fluctuations du moral. Rien que sur le plan de l'histoire militaire ¹¹, les *Gestes* mériteraient une étude approfondie, qui ne sera ici qu'esquissée.

Un autre centre d'intérêt mobilisera notre attention : il s'agit du regard que ces Bretons, dont Guillaume de La Penne se fait le porte-parole, posent sur le pays que les hasards de la vie et l'opportunité d'un contrat d'embauche leur font traverser. Issus d'une province réputée pour son archaïsme économique et social avant 1340 ¹², encore affaiblie ensuite par les

ait été tué à tort, cela devrait être pour eux moins dur à supporter que s'il avait été tué à raison, car cela vaut mieux pour son âme, et c'est un moindre déshonneur pour eux" ».

⁵ Comparé à son exact contemporain Guillaume de Saint-André, partisan, lui, des Montforts, Guillaume de La Penne fait assez piètre figure. Il n'a pas de ces passages épiques et exaltés que l'on repère de-ci de-là dans le *Livre du bon duc Jehan*, ni la profondeur idéologique de son homologue, parfois pourtant bien ennuyeux et assez gauche, gêné lui aussi par une mise en vers laborieuse. Hélène CHARLOT, *Le Livre du bon duc Jehan : portrait d'un duc ou affirmation d'un sentiment "national"*, maîtrise d'histoire, Brest, UBO, 1989.

⁶ Bibliothèque municipale d'Angers, ms. n° 514.

⁷ Dom MARTÈNE, *Thesaurus Anecdotorum*, tome III, p. 1457-1504. Dom MORICE, *Preuves pour servir à l'Histoire civile et ecclésiastique de la province de Bretagne*, tome II, col. 133-172. Nous nous appuyons sur ce dernier texte dans le présent travail.

⁸ Léon MIROT, *Sylvestre Budes et les Bretons en Italie*, Paris, 1898 (extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome LVIII-LIX).

⁹ Jean KERHERVE, « Aux origines d'un sentiment national. Les chroniqueurs bretons à la fin du Moyen Âge », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, tome CVIII, 1980, p. 165-206 (une note bio-bibliographique est consacrée page 203 à Guillaume de La Penne).

¹⁰ Arthur de LA BORDERIE n'évoque même pas la figure de cet auteur dans sa monumentale *Histoire de Bretagne* !

¹¹ Philippe CONTAMINE, *La guerre au Moyen Âge*, Paris, 1980, p. 287-289 rappelle que la compagnie de Sylvestre Budes fut la dernière de ces compagnies où prédominaient des éléments non italiens qui terrorisèrent la péninsule le temps de deux générations, entre 1340 et 1390. Ensuite les États voulurent à leur service des mercenaires italiens et entendirent stabiliser leurs relations avec les chefs de bandes : le temps des condottières était advenu. Guillaume de La Penne chante donc un monde déjà condamné quand il écrit vers 1379-1380.

¹² Le retard est certain quant au développement urbain et municipal : Jean-Pierre LEGUAY, *Un réseau urbain au Moyen Âge : les villes du duché de Bretagne aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 1981. Toutefois les appréciations

désastres d'une longue guerre civile, ébranlée dans ses fondements politiques par l'empoignade de ses deux ducs rivaux et les menées étrangères qui y entretiennent, le temps d'une génération, un champ d'affrontement indirect, on serait en droit de penser que ces marginaux du métier des armes, plus ou moins rejetés hors de leur pays natal, resteraient saisis d'étonnement, d'admiration, en pénétrant en Italie, contrée qu'une constante tradition historiographique présente comme pionnière dans le développement urbain, l'essor commercial, l'éclosion intellectuelle et artistique... Un peu plus d'un siècle avant les fameuses guerres d'Italie, la rencontre pouvait-elle se produire entre ces Bretons et leur pays d'exil provisoire ? Il n'en est rien en fait, et il nous faudra nous interroger sur les causes profondes de cette indifférence apparente des fils de Bretagne précipités dans les tumultes du pays phare de l'Europe méditerranéenne.

DES « COMPAGNONS » BRETONS, « SOUDOIERS DE L'ÉGLISE »

Compagnons, le terme revient vingt-trois fois dans les *Gestes*, souvent redoublé d'un qualificatif louangeur (« beaux et bons »), toujours réservé aux frères d'armes aventurés outre-monts et appelant leur solidarité, leur fierté collective. *Bretons*, son presque exact synonyme : avant le combat, Sylvestre Budes apostrophe ses troupes indifféremment de l'une ou l'autre épithète pour raffermir leur courage (les adversaires toutefois, adhérents au parti de la Ligue contraire à l'Église, n'utilisent que l'ethnique pour exécrer leurs ennemis). Mais de quels Bretons s'agit-il ? Et sont-ils bien tous Bretons ?

Assurément non. D'autres soldats de fortune, dont il est impossible de repérer l'origine provinciale faute de renseignements sur le gros des combattants, ont dû venir s'agréger à leurs bandes ¹³. Si tous les *Bretons* ne le sont pas, leurs chefs, eux, le sont à coup sûr ¹⁴ et aussi une partie notable (mais dans quelle proportion ?) de leurs suivants d'armes : l'encadrement nomme l'armée constituée de bric et de broc qui s'était rassemblée, sans emploi et menaçante par conséquent, aux marches du Comtat Venaissin dès la fin de 1374. Les indications relatives aux personnes, contenues dans les *Gestes* s'avèrent minces et ne permettent de

portées sur le développement économique général et le cadre de vie seraient sans doute plus nuancées si les destructions d'archives n'avaient pas été aussi nombreuses et aussi graves durant le conflit.

¹³ Philippe CONTAMINE, « Les compagnies d'aventure en France pendant la guerre de Cent ans », *Mélanges de l'École Française de Rome (Moyen Âge et Temps modernes)*, tome 87, 1975, p. 365-396, étudie les Grandes Compagnies des années 1360-1370 dont les Bretons sont proches par maints aspects sociaux, mais fondamentalement différents par leur attachement en Italie à un pouvoir régulièrement constitué.

distinguer nommément qu'un nombre très réduit d'individus : outre Budes lui-même, seize noms de *compagnons* » seulement sont livrés par le récit, les autres n'apparaissent que par groupes anonymes. Et encore ces seize noms se prêtent-ils mal à identification : les simples hommes d'armes dominant, pas forcément de souche noble, et ces combattants d'élite n'ont laissé, eux et leurs familles, guère de trace dans les archives. En somme des inconnus de l'histoire, tout comme la grande majorité des guerriers de ce temps.

À partir de cet échantillon restreint et rebelle à l'analyse prosopographique, deux caractéristiques socio-politiques peuvent néanmoins être dégagées :

1. Les Bas-Bretons dominant en nombre, même si les chefs sont plutôt originaires de la Haute-Bretagne. Au vu de leurs anthroponymes, l'origine bretonnante de plusieurs hommes d'armes nobles est assurée (de Trémagan ; de Tréffily ; de Trégorant ; de Kaerouare) ; l'est également celle d'autres compagnons de naissance plus humble (Locrist pour Lochrist, lieu-dit très répandu en Basse-Bretagne ; le Carias ; Talverne ?), parfois affublés d'un surnom bretonnisé (Cavaleric, le « petit cavalier » ?). D'autres cas demeurent incertains (Le Noir ; Thomas ; David ; La Haye)¹⁵.

2. Les principaux des compagnons dont on peut retracer les antécédents, personnels ou familiaux, se rattachent tous au parti de Blois, c'est-à-dire au clan des perdants dans la guerre de Succession de Bretagne. Désormais suspects dans leur patrie, ayant pris goût au métier aussi, ils servent dans les troupes royales autant que faire se peut. La chose est évidente pour Jean de Malestroit, premier capitaine des bandes bretonnes lors de leur rapide incursion en Suisse (La Penne parle d'*Allemagne*) dans la seconde moitié de 1375, pour le compte d'Enguerrand de Coucy qui y avait quelques prétentions à défendre¹⁶. Le cas de Sylvestre Budes est lui aussi tout à fait représentatif de cette orientation politique : il fait ses premières

¹⁴ Les archives pontificales fournissent quelques autres noms de capitaines bien bretons : Jacques du Châtel et Guillaume de Quélen, Alain de Saint-Paul, Guillaume Dinasquet, Bertin Boytard. Léon MIROT, *Sylvestre Budes...*, *op. cit.*, p. 49 et 69-70.

¹⁵ *La Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits du Finistère* mentionne Trémagon en Bodilis ; Tréffily en Lannilis (Trévily en Plomeur et Plonévez-Porzay) ; Lochrist en Beuzec, Concarneau, Le Conquet, Coray, Plounévez-Lochrist, Plourin-Ploudalmézeau ; Talverne en Bénodet ; Kervoaré en Guimiliau. Les actes de réformation de la noblesse bretonne placent des « lieux nobles » à Tréffily en Lannilis et à Trévily en Spézet. Le Carias apparaît comme une évolution du nom * *Cariat*, identique au gallois *Cariad*, « chéri ». Le vicomte Arthur DU BOIS DE LA VILLERABEL, « Geste des Bretons en Italie au XIV^e siècle », *Bulletin de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord*, tome XXVII, 1889, p. 73-105, assigne à Yvon de Trémigon (alias Trémagon) la paroisse de Combourg en l'évêché de Saint-Malo pour lieu d'origine, et à Talverne celle de Plumiliau en Vannetais.

¹⁶ Léon MIROT, *Sylvestre Budes...*, *op. cit.*, p. 14-15. Barthélémy POCQUET DU HAUT-JUSSE, « Malestroit en Italie et l'autonomie fiscale du clergé breton », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome VII, 1926/1, p. 61-90.

armes à Auray ¹⁷, bénéficie ensuite de l'ascendante renommée de son cousin Bertrand du Guesclin (Guillaume Budes, son père, avait épousé Jeanne du Guesclin, la tante du futur connétable) ; il figure sous les ordres d'Olivier du Guesclin en Guyenne et en Languedoc dans la retenue du duc d'Anjou, frère du roi. De même des Soraye, des Tréffili, des Trémagon servent le roi en Gascogne, en Normandie, en Bretagne même ¹⁸, bref sur tous les champs de bataille de France... et bientôt d'Italie. Cette commune adhésion au parti franco-blésiste transparaît de façon explicite en une occasion dans les *Gestes* : en général avare d'invocations aux saints, Guillaume de La Penne mentionne coup sur coup le patron de la dynastie française (« Ors avez oy en quel manière / Ceulx bons Bretons o bonne chere / Combatirent leurs ennemis. / Je vous dis bien par Saint Denis ») et les deux illustrations récentes de sa province, Yves Héliori de Tréguier, canonisé depuis 1347, Charles de Blois, qui ne l'est pas encore et que le duc de Bretagne Jean IV de Montfort s'efforce par tous les moyens de contenir hors de la Cour de Paradis en dépit de la béatification populaire dont l'ascétique prétendant au trône ducal fait rapidement l'objet après sa mort tragique, son martyr affirmant certains, sur le champ d'Auray en 1364 ¹⁹ : « Bretons crioint, vive l'Eglise, / En appelant tous à vois vive, / Voustre merci Charles et Yves : / Ce sont deux seins du Paradis, / Qu'au dis Bretons furent amés, / Yceluy jour bien y paru ²⁰ ».

La conjonction de ces deux caractéristiques (un recrutement apparemment majoritaire en Bretagne bretonnante ; le choix idéologique du parti français pendant la guerre civile, puis celui du service du roi) fait problème quant à l'histoire générale de la province : on admet, en effet, que le choix blésiste fut plutôt celui de la haute et de la moyenne noblesse du haut pays, tandis que l'adhésion aux Montforts prévaudrait parmi les petits nobles de Basse-Bretagne ²¹,

¹⁷ Jean FROISSART, *Chroniques*, édition Siméon LUCE, tome VIII, p. 158-162. Geoffroy, le frère puîné de Sylvestre, figure également à Auray dans l'armée de Charles de Blois.

¹⁸ Philippot de La Sauroie, écuyer, figure dans la montre de Jean de Beaumanoir (dom MORICE, *Preuves*, tome I, col. 1469) et Jean dans celle de Jean de Tournemine passée en revue à Dinan le 24 août 1378 devant Du Guesclin (*Idem, ibidem*, tome II, col. 186). Louis, qui trouve la mort en Italie, n'est pas autrement connu. Le 16 novembre 1370, Yvon de Trémagon fait l'objet d'une inspection de sa compagnie, dans laquelle figure l'écuyer Jean de Trémagon (*Id., ibid.*, tome I, col. 1643) ; d'autres Trémagon servent le roi en Normandie en 1378-1379 (*Id., ibid.*, tome II, col. 382). Henri de Treffili est nommé dans la montre d'Olivier de Clisson « aux gages du roi » passée en revue à Vannes au début de 1375 (*Id., ibid.*, tome II, col. 101-102) ; un autre Treffili apparaît en 1378 (*Id., ibid.*, tome II, col. 188), mais Haimon, le compagnon d'Italie, n'est pas autrement connu.

¹⁹ André VAUCHEZ, « Canonisation et politique au XIV^e siècle », dans *Miscellanea in onore di monsignor M. Giusti*, Rome, 1978, tome II, p. 381-404. Le procès de Charles se déroule à Angers dès 1371, mais les procureurs du duc Jean IV s'efforcent, en soulevant toute sorte d'artifices de procédure, de ralentir le travail de la commission curiale en charge de la cause du défunt duc, adversaire malheureux de leur maître.

²⁰ Dom MORICE, *Preuves*, tome II, col. 147 et 148.

²¹ En dernier lieu, Jean-Pierre LEGUAY écrit : « La haute noblesse et la majeure partie du haut clergé ont des liens et des relations en France et ne veulent pas déplaire au roi... Un "parti" montfortiste voit le jour, recrutant surtout chez les petits hobereaux des campagnes, chez les recteurs paroissiaux et leurs ouailles de l'Ouest

avec quelques exceptions notables dans les deux camps bien entendu. Les *Gestes* contredisent ainsi la vulgate acceptée par la majorité des historiens, mais faute d'une approche prosopographique d'ensemble des participants au conflit, il serait prématuré de prétendre à révision du schéma reçu à partir de l'œuvre seule de Guillaume de La Penne.

Grégoire XI ne risque guère de s'être posé semblable problème d'érudition, écrasé comme il l'était sous le poids grandissant des tracasseries immédiates. La présence des Bretons de retour dans les alentours d'Avignon, gêne les communications de la papauté et met en péril la sécurité du Comtat, à l'heure même où la situation s'aggrave en Italie depuis que Florence et sa Ligue ont emporté la Toscane, la plus grande partie des états de l'Église (seule Rome demeure fidèle), Bologne²². Bien sûr Guillaume de La Penne introduit à sa façon les préliminaires de l'expédition, mentant par omission et feignant de croire que Sylvestre Budes « Après s'en vint en Avignon / Au mandement du très saint hom / Pour servir luy et sainte Église / Et la défendre a toute guise²³ ».

Escomptant combattre un mal par un autre mal, le souverain pontife songe bientôt à mobiliser la force inemployée des mercenaires provisoirement sans retenue, afin de ramener à sujétion les révoltés d'au-delà les Alpes : le calme se trouverait ainsi rétabli d'un coup à l'entour de son palais rhodanien, l'avenir du patrimoine de Saint-Pierre garanti, peut-être même le pape pourrait-il regagner à demeure la Ville éternelle...

Encore fallait-il y mettre le prix : ce fut l'objet d'âpres négociations entre Jean de Malestroit et les délégués de la curie, des discussions qui prirent un tour franchement mesquin quand on en vint à ergoter sur la date d'entrée en vigueur du contrat d'embauche, les Bretons entendant être gagés à partir du 1^{er} mai 1376, leur employeur n'acceptant de les payer qu'à compter de leur engagement effectif, le 20 du même mois. Finalement on aboutit à un accord stipulant une solde mensuelle de 18 florins par lance²⁴ et mentionnant la durée du contrat (ou plutôt des contrats successifs à durées déterminées, deux puis trois mois, ensuite six mois reconductibles²⁵). Ultime formalité : la revue des troupes le 18 à Carpentras, les derniers Bretons vidant la région le 20 au grand soulagement de ses habitants.

bretonnant, dans les milieux populaires » (Jean-Pierre LEGUAY et Hervé MARTIN, *Fastes et malheurs de la Bretagne ducale. 1213-1532*, Rennes, 1982, p. 100-101).

²² Sur le contexte du temps, on se reportera aux études classiques de Noël VALOIS, *La France et le grand schisme d'Occident*, Paris, 1896-1902, et de Étienne DELARUELLE, Paul OURLIAC et Robert LABANDE, *Le grand schisme d'Occident et la crise conciliaire*, Paris, réédition 1982.

²³ Dom MORICE, *Preuves*, tome II, col. 135.

²⁴ Tarif confirmé par Guillaume de La Penne : « Que suns homs eust ses troys chevaux / Et qu'ils fussent et beaux et bons : / Devoit avoir dix-huit florins / Poiez en or ou en Bouleignins » (*Idem, ibidem*, tome II, col. 152).

²⁵ Léon MIROT, *Sylvestre Budes...*, *op. cit.*, en publie le texte p. 17-19.

Les clauses techniques du contrat sont par la suite prises très au sérieux par l'administration pontificale qui ne saurait se contenter des déclarations, toujours suspectes de surévaluation des effectifs disponibles, des capitaines. La fraude est dépiquée dans toutes les armées du temps par les trésoriers des guerres qui s'assurent de la réalité des effectifs annoncés et de la qualité de l'armement individuel à l'occasion de *montres* périodiques²⁶. En Italie, les hommes de Sylvestre Budes n'échappent pas à ce contrôle tatillon : un certain Raoul de Lestrangle, chancelier du royaume de Naples pour la reine Jeanne, « vint faire la Monstre. / Ne passe un seul homme oultre / Senon qu'il eust tout son hernays / En trois chevaux en bel arroys ». Les sanctions pécuniaires tombent aussitôt : « s'il n'avoit que deux chevaux / L'en li retaillet les morceaux / C'est à savoir florins quatorze / Pour les mettre dedans sa bourse ; / D'autre qui n'eut que ung cheval / L'en li fesoit tout par egual ». Mesures injustes, s'insurge Guillaume de La Penne, car elles pénalisent les plus méritants, ceux qui ont pris le plus de risques et subi des pertes, ou simplement les malchanceux qui n'ont pas démerité pour autant : « Pour ce chasse il des compaignons / Qui n'avoient pas si grant estat / Perdu l'avoient par grand débat ; / Et plus o tout quar prisonniers / Avoient esté et grans deniers / Avoient poiez aux ennemis. / Pour l'Eglise là estoient mis. / Il leur fit tort²⁷ ». Dans ces protestations (mais tous les sanctionnés sont-ils de bonne foi ?), on perçoit clairement l'écho de l'incompréhension et des récriminations des simples hommes du rang devant les décisions arbitraires et sans appel d'un pouvoir financier qui néglige trop souvent, par ailleurs, de verser les soldes attendues !

Ainsi retenus par le pape, les Bretons sont redevenus des combattants réguliers au service d'un souverain territorial. Quels sont alors leurs effectifs ? Les contrats d'embauche parlent de 1844 lances puis de 1400 lances. La compagnie de Sylvestre Budes, elle, serait forte de 400 lances à son entrée dans la Marche²⁸ ; ensuite les hommes se dispersent dans la péninsule, Sylvestre ne dispose plus que de 80 lances à Aspello²⁹ : ce sont là les deux seuls chiffres fournis par Guillaume de La Penne dans son poème. Le légat, le cardinal Robert de Genève, est leur chef respecté, que Sylvestre ne manque pas de conseiller en bon professionnel, aux ordres duquel il obéit comme il se doit car « Il est Legal, il est Seigneur, / Il est tout Mestre, Gouverneur / En tout le païs³⁰ ». Le poids des engagements pris et l'autorité personnelle

²⁶ Philippe CONTAMINE, *Guerre, État et société. Études sur les armées des rois de France, 1337-1494*, Paris, 1969.

²⁷ Dom MORICE, *Preuves*, tome II, col. 152.

²⁸ *Idem, ibidem*, col. 141. On peut, d'après les chiffres avancés par les chroniques italiennes, estimer entre 8 000 et 11 000 hommes l'armée de Malestroit et de Budes (Léon MIROT, *Sylvestre Budes...*, *op. cit.*, page 23).

²⁹ Dom MORICE, *Preuves*, tome II, col. 168.

³⁰ *Idem, ibidem*, tome II, col. 158.

du légat suffisent pour que Sylvestre Budes repousse poliment les offres alléchantes de Rodolphe de Camerino qui espérait, paraît-il, se l'attacher pour « Qu'avec moy vous plaise ester / Pour gouverner tout le pays, / Mestre et Seigneur sans mal dedis / Il est certain partout serez / Et en tous mes fors vous logerez / N'avez besoing d'or ne d'argent, / Tout ce que j'ai pour voustre gent / Sera baillée sans demourée ³¹ ». Ici La Penne affabule sans doute quelque peu !

La fidélité à la parole donnée l'aurait ainsi emporté sur la tentation du profit facile, comme il sied à un noble chevalier... Ses courses l'entraînent en d'incessantes marches et contremarches, ponctuées d'escarmouches et de démonstrations de force sous les murailles des villes closes, elles-mêmes imprenables faute de matériel de siège et d'effectifs. La Marche d'Ancône et la Romagne, puis l'Ombrie et la Toscane fournissent le cadre de ses exploits. Guillaume de La Penne se montre très attentif à noter le moindre déplacement de la troupe, mais à le suivre dans son itinéraire, nous sortirions du cadre de notre contribution (Léon Mirot l'a d'ailleurs fort bien fait autrefois en s'aidant des archives italiennes).

L'ITALIE OU L'ANGLE MORT DU PÉRIPLÉ DES BRETONS

Au vrai, l'Italie de messire Guillaume se résume en une longue liste d'étapes urbaines, ponctuée de quelques rares indications de dates. Journal de marche d'une troupe mercenaire, avons-nous dit, dans un pays parfois ami, hostile bien souvent. « Les champs sont beaux, la voie est belle ³² ». Il ne s'agit pas là de l'Italie d'un géographe : elle n'a ni relief, ni cours d'eau à passer à gué, ni caractères climatiques. À l'exception des cols alpestres « à maint pas estroit et ront » que l'on tente, en vain, d'interdire aux Bretons ³³, le cadre topographique est rendu à plat, sans aucune esquisse de description des paysages successivement parcourus. Et ces campagnes traversées paraissent vides de paysans comme de villages : nulle remarque sur les cultures locales ou la richesse relative des sols, des exploitations agricoles, dans le texte des *Gestes*, une seule allusion à la fuite éperdue d'une population pressurée ³⁴. Seules les zones périurbaines, celles des faubourgs et des résidences d'agrément avec leurs jardins soigneusement entretenus, échappent au sort commun des campagnes : l'auteur ne manque pas d'y relever la présence de prés, de vignes, de vergers, que la soldatesque pille et gâte goulûment : « Grants menoirs ont et

³¹ *Id., ibid.*, tome II, col. 157.

³² *Id., ibid.*, tome II, col. 158.

³³ « Premièrement nous en alames / Le droit chemin droit en Piémont / Où a maint pas estroit et ront : / Qui contre nous estoient gardez / Par grant foison de gens armez, / Et de vilains o grant gisarmes, / Qui nous cuidoient faire nos barbes » : *id., ibid.*, col. 135. « N'i ot home, ne mont ne val / Qu'il ne passa apertement » : *Id., ibid.*, col. 161.

³⁴ « Là si fut prins tant de vilains, / De buefs, de vaches et d'agnes nains / Que lors veissiez tant de gens braire / Dedans Ferme, et eulx retraire » : *id., ibid.*, col. 149.

belles tours, / Et autres maisons à grant plenté / Dehors les murs de leur cité (Bologne), / Où ils se vont esbanoier / Aucune fois et gaudoier ; / Mais là iré par une nuit / Et leur ardré leur délit³⁵ ». Effectivement « Leur fist bouter en leurs maisons / Pailles et feins en grant moulons, / Et puis le feu en toutes pars, / De tous coustez l'en fessoit gas ; / Vignes estoient par tout coupées, / Arbres estoient desassiés ; / Les blés furent par tout cuillis / Le demeurant fust tout gasté³⁶ ».

Cette indifférence au monde des champs porte sans doute la marque personnelle du poète, petit noble rustique élevé dans le métier des armes et en vivant depuis l'adolescence, ayant tourné le dos aux charmes du manoir paternel. Elle me semble aussi traduire, sur un plan plus général, la vision de combattants qui, quoique d'origine rurale pour la grande majorité d'entre eux, ne sont plus des paysans et ne veulent plus l'être. D'instinct, loin de chez eux, ils ne s'intéressent plus à l'état des cultures, à la saison, au temps qu'il fait, au travail en cours, bref à tout ce qui fait la sève de la vie campagnarde. Dans leur société de réprouvés, on vit des fruits de la terre sans se sentir vraiment concerné par le labeur des rustres. Surtout quand ceux-ci sont des étrangers, des adversaires présumés.

Une indifférence similaire se repère dans le texte de La Penne quant aux villes d'Italie : pour lui, la cité c'est d'abord une enceinte précédée de fossés et de fortifications de terre établies dans les faubourgs³⁷ et dominée par un logis, une forteresse bien construite et bien défendue (c'est à l'abri d'un tel réduit que les compagnons pris au piège dans Césène trouveront le salut). La ville n'existe pas en elle-même : on chercherait en vain dans les *Gestes* une description sommaire de ses rues, de ses places, de ses quartiers, de ses ponts, de l'architecture de ses maisons ou de ses palais. Même les églises ne font l'objet d'aucune mention particulière. Le poète breton ne campe pas plus le paysage urbain que celui du *contado*. Il ne s'essaye pas non plus à peindre la vie quotidienne de la cité, le travail de ses artisans, l'activité bruisante de ses foires et marchés. Sans lui indifférer totalement peut-être, cela ne lui paraît pas digne d'une mention écrite.

Quant aux institutions municipales (si avancées comparé à ce qui a cours dans le duché), Guillaume n'y fait pas référence. Il évoque seulement quelques assemblées tumultueuses, qui le choquent car chacun prend la parole sans que la hiérarchie sociale naturelle puisse y faire prévaloir de droit le choix des meilleurs : « Là si firent une assemblée / Si grant et si désordonnée, / D'entr'eulx qu'estoient faux et traitours, / Trestout crioient comme

³⁵ *Id., ibid.*, col. 139.

³⁶ *Id., ibid.*, col. 157. Autres mentions de vignes péri-urbaines devant Bologne et devant Viterbe : *Id., ibid.*, col. 138 et 162.

³⁷ « Tous se tenoient sur leurs foussés / Et en leurs fosbourgs bien palissez, / Et si avoins un grant tour / Qui les défendoit tous entour » : *id., ibid.*, col. 168.

Seignours³⁸ ». Les milices urbaines ne valent pas mieux : de façon constante, La Penne leur fait grief d'être l'émanation de la racaille, de ces « vilains et gens peuple » qui n'entendent rien au noble métier des armes, ce qui ne les empêche pas au demeurant de se montrer « mult orgueilleux et fiers ». Fanfarons avant le combat, couards dans l'action, versatiles et traîtres, les hommes des milices ne présentent décidément aucun mérite à ses yeux, et c'est justice qu'ils se fassent massacrer sans pitié par les professionnels venus de France au secours de la sainte Église... Ce portrait au noir ne vaut naturellement pas pour les amis du pape, quand il s'en rencontre de sincères : ainsi à Montfaucon, ce sont les « bourgeois » de la ville en délégation qui s'empressent d'accueillir chaleureusement Monsieur Sylvestre au retour d'un raid fructueux sur Viterbe³⁹. C'est la seule fois que le terme paraît dans les *Gestes*...

Venant d'un noble un tantinet lettré, d'un gradé, cette perception superficielle de la cité italienne des années 1370 reflète, selon toutes probabilités, l'opinion commune des hommes d'armes engagés dans l'aventure : la ville n'est pas leur affaire, ils n'y prêtent qu'une attention minimale, eux qui ne sont pas des urbains d'origine et dont la profession les ségrègue du reste du corps social. Ni paysans ni citoyens, les mercenaires avancent insensibles à tout ce qui les entoure, pour autant que leurs besoins primaires se trouvent satisfaits dans l'instant. Là réside la raison profonde de l'échec de leur rencontre avec l'Italie : de tels hommes ne risquent pas, en effet, de trouver dans la péninsule méditerranéenne des ferments d'innovation culturelle, sociale ou politique à rapporter au pays. Ils n'en ont ni le désir réel ni les ressorts intellectuels (la pauvreté insigne du discours géographique et sociologique de La Penne dérive aussi pour une part de la médiocrité des moyens littéraires à sa disposition). Autres sont en définitive leurs préoccupations existentielles.

QU'IMPORTE LE PAYS... POURVU QU'IL Y AIT LE FRUIT !

Pris dans l'engrenage des contrats et des combats, le soudard est-il encore capable de sentiments humains ? Il ne le paraît point à la lecture des *Gestes*. Les Bretons massacrent sans états d'âme leurs ennemis en déroute, leur interdisant toute retraite, les poursuivant à travers champs sans répit : « De prins, de mors furent assez, / Tant que les champs et les fossez, / Les prez, les vignes, les chemins / Estoient vermeils comme rubins / Du sang qui là fut espandu⁴⁰ ». Derrière le cliché du fleuve de sang répandu au soir de la rencontre transparait une réalité que

³⁸ *Id., ibid.*, col. 142.

³⁹ *Id., ibid.*, col. 163.

⁴⁰ *Id., ibid.*, col. 138.

l'on imagine facilement horrible, gratuite. Insensibilité au carnage, à la mort des autres, aux risques encourus (Guillaume de La Penne ne les évoque jamais) ; indifférence à la souffrance des corps brisés puisqu'il n'y a ni blessés ni malades ni convalescents dans le poème. Il ne s'y rencontre pas non plus de traînants ou d'écloués : la seule allusion à la fatigue physique provoquée par une longue chevauchée matinale n'est là que pour mieux faire ressortir l'allant du chef et sa clairvoyance, lui qui sait entraîner les hommes en jouant sur leur amour-propre : « Prestement tout à cheval monte / Les compagnons qui doubtoient honte / L'un a l'autre disent : Montez, / Ou nous suimes déshonorez... / Et si en dira plus avant / Que nous seront faillis truans, / Et que en nous maint couardise. / Si nous sera grant vilainie, / Et plus dira comment qu'il aille / Que peur avons de la bataille ⁴¹ ». Intéressant exemple du mode de commandement usité dans ces compagnies où le capitaine doit s'imposer chaque jour et par tous les moyens, en payant de sa personne et en jouant des sentiments de honte, à ses soldats de fortune...

D'une certaine façon la guerre menée par les Bretons en Italie nous est néanmoins présentée comme une guerre propre, presque aseptisée, comme une guerre juste aussi puisque garantie par la présence du cardinal légat et la haute autorité morale du souverain pontife : les soldats tuent en professionnels, c'est-à-dire en bataille, sans excès inutiles de cruauté, sans débordements malsains de sadisme. La Penne gomme soigneusement de son récit toute scène attentatoire à l'honneur militaire : on massacre les « vilains », on les vole, on brûle tous leurs biens que l'on ne peut emporter, mais on ne torture pas les prisonniers, on ne force pas leurs femmes, on ne viole pas les églises. Même ses tableaux de rencontres ne versent aucunement dans le réalisme militaire : il ne relate en fait aucun combat singulier au plus fort de la mêlée ⁴², aucun échange direct de coups, aucune feinte, aucun mouvement d'ensemble des troupes. Rien d'épique ni de technique dans un poème qui n'est pas la mise en scène tragique de l'affrontement de deux ennemis incarnant respectivement le bien et le mal, et évite – faute de talent dramatique ? – tout recours au pathos comme tout compte rendu précis des faits d'armes. L'intention est claire et ne surprend pas chez un ancien compagnon de Sylvestre

⁴¹ *Id., ibid.*, col. 161 : arrivant à Montfaucon un samedi à l'heure de midi, « Toutes ses gens tantoust loger / Cuidèrent bien sans arrester, / Quar celluy jour ils avoint fait / Mult grant chemin par grant exploit », mais Sylvestre Budes n'entend pas se reposer ainsi et ordonne de repartir aussitôt pour Viterbe. Il doit montrer l'exemple car son ordre est accueilli par des récriminations générales... En somme, les chevaux ont quelquefois le droit d'être las et sont ménagés en conséquence, mais pas les hommes !

⁴² Cette retenue est sûrement intentionnelle dans la narration du tournoi mettant aux prises dix Bretons et dix Allemands, un type de sujet qui traditionnellement suscite au contraire de longs développements détaillant chaque phase du combat. Guillaume de La Penne va, lui, à l'essentiel : Haimon de Tréffili, par exemple, « Qui vaillant erre et durement, / Il combatit trop fierement / Incontinent en celluy champ, / Il déconfit son Alemans : / Là fut après com un lyon » : *id., ibid.*, col. 146.

Budes : il s'agit de chanter une armée de mercenaires gagés par le pape et respectant les dures lois de la guerre, non une horde de barbares comme le pensent à coup sûr leurs victimes !

Si la mort au combat ne paraît inquiéter ni troubler des hommes payés pour la côtoyer au quotidien, le lâche assassinat hors des règles les scandalise, surtout quand il se trouve être le fait de ceux que l'on prenait jusque-là pour des amis. À la suite d'une maladresse du légat Robert de Genève qui aurait autorisé les Bretons à se servir eux-mêmes dans les boutiques de Césène⁴³, la ville entre en ébullition le 1^{er} février 1377 : les compagnons égaillés dans les maisons, sans méfiance, sont massacrés par un peuple excédé qui hurle tout à coup sa haine. « Et tous crioient, à mort, à mort, / Tous les Bretons de cestuy fort⁴⁴ ». Sylvestre Budes saura par ses sages conseils rétablir une situation passablement compromise (le cardinal reste assiégé avec une maigre garnison de survivants durant trois jours, sans pain ni vin) et en tire exemplaire vengeance : Césène est mise à sac le 3 février par les routiers d'Hawkwood accourus à la rescousse, dans des conditions effroyables⁴⁵. Autant messire Guillaume se montre discret sur les détails sordides de la répression qui s'abat sur la ville traîtresse⁴⁶, autant il devient disert sur le grand deuil de l'armée. « Damage fu des Compaignons / Qui tous estoit et beaux et bons. / Grant duel avoient les Capitaines, / Et grant courrous, choses certaines⁴⁷ ». Pour une fois, on pleure les disparus à chaudes larmes, on s'active pour retrouver leurs cadavres : « Les fist tantoust ensevelir, / Ils prenoit ja fort à puir, / Quar ils avoient trois jours passez / Qu'avoient esté tous amassez⁴⁸ ». Budes obtient sans mal du cardinal qu'il accepte de laver de tous leurs péchés les âmes des victimes de cet holocauste et qu'il officie en personne lors de leurs obsèques, les plus belles possibles, entachées de larmes et de pleurs⁴⁹. La raison d'être de cette conduite de deuil, unique dans les *Gestes*, tient aux circonstances de leur mort ressentie comme insupportable, scandaleuse : les victimes ne sont pas tombées debout, les armes à la main, selon le sort commun et équitable des compagnons (en ce cas, leur disparition n'aurait fait l'objet dans notre texte d'aucune mention ; d'aucun regret chez les survivants ?) mais frappées dans le dos par la vile canaille, désarmées, à l'improviste. L'injure perpétrée contre la profession et ses règles vaut bien une messe... et un sac, que Budes ordonne en connaissance de cause,

⁴³ Léon MIROT, *Sylvestre Budes...*, *op. cit.*, p. 39 et suivantes.

⁴⁴ Dom MORICE, *Preuves*, tome II, col. 142.

⁴⁵ P. PARTNER, *The Land of S^t Peters*, Berkeley, 1976, p. 364-365 sur le massacre de Cesena.

⁴⁶ « Là si furent les rues pavées / De vilains mors et bien jonchées. / Nos gens darmes prindrent meisons / Et de vivres à grant foison ; / Ainsin perdre firent leur ville / Ces traitours qu'amoit la Ligue » : *id.*, *ibid.*, col. 143.

⁴⁷ *Id.*, *ibid.*, col. 142.

⁴⁸ *Id.*, *ibid.*, col. 143.

⁴⁹ « Porter les fist dedans l'Eglise, / Grand luminaire et grand service / Leur fist faire, il est certain. / De ce avoit le cuer trop vain, / Et grand pitié il en avoit, / Aucune fois par trop ploroit, / Quar ils estoit tous ses amis » : *id.*, *ibid.*, col. 144.

froidement, à titre d'exemple bien senti au dire de son panégyriste : « Avecques ce les destruirons ; / Quar ils ont fait trop grant forfait, / Pour ce est-il raison et droit, / De leur monstrier estroit leur faute ⁵⁰ ».

Dans l'ordinaire du quotidien, des soucis très matérialistes, primaires, assaillent seuls le soldat de base : il désire avant tout manger à sa faim et boire à sa soif. Peu lui chaut, somme toute, le pays qui lui assure ces facilités ! Il visite plus volontiers ses resserres ou ses tavernes, qu'il ne contemple ses paysages... Déraciné, blasé, ne s'étonnant plus de rien, la conscience tranquille, le soudard ne s'émeut et ne gronde que lorsque le pain vient à manquer : Guillaume de La Penne enregistre dans son récit des situations de disette temporaire et les préoccupations qu'elles engendrent dans la troupe. « Là si n'avoit nul hons si grans / Qui sceust comment il peust trouver / Ne que boire, ne que menger ⁵¹ ». Le pillage des vivres des gens de la Ligue se présente alors comme la seule solution : le rôle des *coureurs* apparaît à cet égard essentiel, mais c'est toute la compagnie qui, à l'occasion, profite d'une bonne aubaine ⁵². Il paraît naturel de vivre, autant que faire se peut, sur le pays ennemi, l'exploitant et le ruinant dans un même élan.

Là où les choses se compliquent, c'est quand on se trouve en pays ami : les Bretons ont, paraît-il, une réputation à soutenir, ils se veulent bons payeurs. « Bretons si sont très loyaux gens / Par tout nous ont très bien payez. / Nous suimes tous leurs obligez ⁵³ ». Il leur faut donc disposer de liquidités, d'une solde effectivement reçue. Éternel sujet d'inquiétude, sempiternel motif de mécontentement ! L'Église, comme tous les autres employeurs du reste, tarde toujours à s'acquitter de ses engagements et c'est le rôle du capitaine de la relancer, de plaider inlassablement pour ses hommes. À en croire Guillaume de La Penne, son héros « sans maille ne denier avoir / Bien en eust fait son devoir ⁵⁴ ». Affirmation suspecte d'un rare désintéressement, toute gratuite au demeurant puisque « Il connut bien la vérité / Des compaignons qui là estoient » : la plupart refusent de bouger tant qu'ils n'auront pas reçu au moins une avance sur leur solde. Devant ce refus collectif de servir, les responsables pontificaux préfèrent scinder en plusieurs corps l'armée de Malestroit au débouché des Alpes : on espère que certaines brigades se montreront plus accommodantes et feront baisser les prix !

⁵⁰ *Id., ibid.*, col. 142.

⁵¹ *Id., ibid.*, col. 154.

⁵² « Pour trestout l'oust avitailler, / Et pour le pais trestout gaster, / Ils firent bien ce qu'ils devoit / En tour le fort, rien n'espargnoit / Oû ils peurent mettre la main : *id., ibid.*, col. 162-163.

⁵³ *Id., ibid.*, col. 153 : « Que tous vivres sans esmoier / Fussent baillez sans deslaier ; / Quar le Marquis si savoit bien / Que tout seroit païé moult bien » ; *Id., ibid.*, col. 141. « Que toutes gens viegnent à moy / Pour leur faire raison de quoy, / De leurs vivres qu'ils ont baillées / A tous mes gens sans refuser, / Je ne vueil pas au départir / Aux gens du pais nous faire haïr » : *Id., ibid.*, col. 153.

Le problème des soldes revient cinq fois dans les *Gestes*. Il est significatif de constater qu'un seul versement s'opère de façon à peu près spontanée, quand Raoul de Lestrage vient contrôler la situation du détachement de Sylvestre Budes : « La monstre faite au darrenier / Il fist payement d'un mois entier. / Adonc si dit Monsieur Sylvestre / Aux compaignons, icy plus estre / Nous ne povons, vous le voyez bien / Quar de li plus nous n'aurons rien ⁵⁵ ». Le reste du temps, il incombe au capitaine d'aller plaider sa cause auprès du pape ⁵⁶, auprès du cardinal légat : alternant les menaces rampantes d'insoumission et les supplications, Budes sait trouver les mots justes pour décrire la précarité de situation de ses suivants d'armes aussi bien que leurs mérites qui ne devraient pas demeurer sans récompense. « Comment de quoy les compaignons / Seront payez, que c'est raison. / Vous savez bien que chescun jour / Il nous convient sans nul séjour / Aler deci, aler dela ⁵⁷ ». Acculé, le cardinal doit sacrifier sa vaisselle, ses bijoux, s'engager par écrit à verser enfin la solde « Dedens un jour, dedens un temps, / C'est à savoir sans rien rabatte / Pour un chescun cinquante et quatre / Trestout ducas et bons florins ⁵⁸ ». Le routier n'a plus dès lors qu'à attendre son argent, et à espérer : à cela se borne à peu près son horizon existentiel. Son chef lui sert de porte-parole et d'intermédiaire, respecté tant qu'il demeure efficace dans sa collecte et vaillant sur le terrain ⁵⁹.

LA CHEVALERIE EN SUPPLÉMENT D'ÂME

Dans le poème de Guillaume de La Penne, la guerre en Italie apparaît menée par deux catégories bien distinctes de combattants : les « vilains ⁶⁰ » et les « soudoiers ». Les premiers sont italiens, tous partisans de la Ligue florentine, gens des milices urbaines tirés de la lie du peuple, en vérité *enragés*, versatiles, fourbes, poltrons dans l'action en dépit de leurs premières « vantances ». Ils pratiquent l'insulte de loin à chaque fois que les Bretons se déplacent sur les chemins ⁶¹, agressent les fourrageurs isolés ⁶². Plus gravement, ces « faux

⁵⁴ *Id., ibid.*, col. 140.

⁵⁵ *Id., ibid.*, col. 152-153.

⁵⁶ « Et ne cessa / Par chacun jour de pourchacer / Trestout le bien à son pouvoir / De tous ses gens et compaignons » : *Id., ibid.*, col. 145.

⁵⁷ *Id., ibid.*, col. 159.

⁵⁸ *Id., ibid.*, col. 166-167. Léon MIROT, *Sylvestre Budes...*, *op. cit.*, p. 46 et 69-70.

⁵⁹ « Auxi à tous en leur besoing / Avoit aide sans nul desdoing. / Trestous entre eulx se tenoit seur / Que par son bien et par son eur / Honneur et bien avoient sans doubt / Pour ce chacun tenir sa route / Vouloit moult bien o bonne chiere » : dom MORICE, *Preuves*, tome II, col. 141.

⁶⁰ Le terme *vilains* figure aussi souvent que *compaignons* dans le poème (20 occurrences contre 23), toujours dans une acception péjorative, souvent redoublé de l'adjectif infamant *faux*.

⁶¹ Dom MORICE, *Preuves*, tome II, col. 153 : « Les gens du païs si s'assemblent / Par sus les monts et nous huèrent, / De tous coustez comme forcenés. / Vilains estoient tous enragés ».

vilains » méconnaissent les plus élémentaires lois de la guerre : à peine arrivé en Italie, Sylvestre Budes doit enjoindre à ses hommes de ne jamais oublier que le droit des gens d'armes s'y trouve bafoué par les communes : « Et nul ne se veuille rendre / A ces vilains ne laisser prendre / Quar se vous cheiez en leur mercy / Vous estes mors et tous honnis ⁶³ ». Enfin et surtout, faux et traîtres, ils massacrent à Césène des compagnons sans méfiance, bafouant les devoirs de l'hospitalité consentie, tenant pour nulle la parole donnée. Ignorants du code de bonne conduite militaire, d'autres avaient aussi projeté d'attaquer de nuit les Bretons dans leur campement « Quar ils estoient tant de regnarts, / Si venimeux et si infames ⁶⁴ » quand Budes découvrit juste à temps leur intention sournoise. Quant aux nobles du pays, ils ne valent guère mieux que les troupes plébéiennes autochtones : les deux seuls capitaines italiens nommés dans les *Gestes*, le préfet de Vico et le comte Luce de Lando, refusent par couardise le combat généreusement offert et courent se terrer à l'abri de remparts imprenables dès que survient un détachement de Bretons. Au point que « Les Alemans covroint la honte / Toujours au meuls qu'ils povoint, / Et à tous nos gens ils le celoint / En leur disant, Je vous assi / Que le comte n'est pas icy ⁶⁵ »...

Les *soudoiers* ne sont en effet jamais confondus avec les Italiens, même lorsqu'ils combattent côte à côte. Professionnels de la guerre appelés d'un peu tous les horizons de l'Europe, amis comme ennemis ne font l'objet d'aucun jugement dépréciatif systématique de la part de Guillaume de La Penne ⁶⁶. Suivant l'usage du temps, chaque bande se trouve désignée par un ethnique : Bretons bien sûr, Anglais (ceux de John Hawkwood, qui passe à la Ligue le 1^{er} mai 1377) et Normands dans le camp de l'Église ; Allemands et Hongrois dans celui de Florence – on relève aussi une allusion à la réputation déjà bien établie des cadets de Gascogne ⁶⁷. Tous ces contingents, en réalité composites dans leur recrutement ⁶⁸, participent d'une sorte de club international des mercenaires, aux usages réglés, au sein duquel les alliances sont toujours provisoires, à la mesure de contrats fragiles. L'adversaire du moment est respecté autant qu'il se doit dans une guerre poursuivie sans haine incontrôlée, contrairement aux « vilains » trop impulsifs : on s'efforce moins de tuer que de faire des prisonniers – messire Guillaume l'aurait

⁶² *Id., ibid.*, col. 140 : « Les faux vilains fesoient danger / A tous nos gens par chacun jour ».

⁶³ *Id., ibid.*, col. 136.

⁶⁴ *Id., ibid.*, col. 138.

⁶⁵ *Id., ibid.*, col. 171.

⁶⁶ D'aucun éloge non plus ! sauf cas particulier comme ces « dis Allemands fiers, fors et hardis » que combattirent dix champions bretons : *id., ibid.*, col. 145.

⁶⁷ « Oncques ne fust néz en Gascoigne, / Ne chevalier, ne escuier, / Qui en tel cas se peust aider » : *id., ibid.*, col. 147.

⁶⁸ Philippe CONTAMINE, *La guerre...*, *op. cit.*, p. 287-289.

été trois fois en Italie ⁶⁹ –, on n'attaque pas de nuit les collègues d'en face : « Les Alemans grant courtoisie / Ycelluy soir à nos gens firent, / Quar leurs logeis en rien n'ardirent ⁷⁰ ».

La meilleure illustration de cet état d'esprit confraternel se lit dans les joutes paramilitaires auxquelles s'adonnent volontiers capitaines et lieutenants de mercenaires. Plusieurs pages des *Gestes* sont dévolues au récit minutieux du tournoi qui met aux prises dix Bretons et autant d'Allemands, probablement devant Monte Sancto, au tout début de 1377 ⁷¹. Dans ce *remake* italien du célèbre combat des Trente (tenu le 26 mars 1351 sur la lande de Mi-Voie entre Ploërmel et Josselin, et chanté par de bons auteurs) ne manque aucun élément constitutif de la liturgie chevaleresque, depuis le défi avec assignation d'une journée jusqu'au pèlerinage d'actions de grâce des vainqueurs : « Tantoust d'illec ils s'en allèrent / En voyage où se voyèrent / Tout le chemin nus piés et en langes, / Devos estoient comme les Anges / Pour la bonté que Jhesus-Christ / Leur avoit fet trestous dis ⁷² ». Au petit matin donc, les Bretons entendent la messe puis s'arment ; rendus sur le champ, leurs amis les quittent en pleurant à chaudes larmes, inquiets de leur sort mais surtout anxieux du devenir de l'honneur collectif que défendent leurs champions ⁷³ ; une foule nombreuse s'efforce ensuite de suivre les passes d'armes, dans un silence religieux. La victoire étant revenue aux Bretons comme de juste (cinq Allemands restent sur le carreau !), leurs compagnons laissent éclater leur enthousiasme tandis que les supporters adverses se retirent, penauds. Des brandons illuminent bientôt la campagne environnante qui s'éclaire ainsi de feux de joie improvisés ! Il ne reste plus qu'à festoyer, honneur sauf... Malgré sa sécheresse sur l'aspect proprement « sportif » de la joute, le récit de La Penne observe à la lettre toutes les conventions et séquences d'un genre figé dès le XII^e siècle : n'y ferait guère défaut que la présence de quelques belles dames en spectatrices admiratives ! Les chroniques contemporaines évoquent un autre tournoi tenu devant San Giorgio le 11 août 1376, en présence du cardinal-légat et des chefs de l'armée, opposant plus modestement deux Bretons et deux Italiens, qui l'emportèrent paraît-il ⁷⁴. Vers la fin des *Gestes*, Sylvestre Budes défie à son tour, en combat singulier ou en tournoi collectif

⁶⁹ Dom MORICE, *Preuves*, tome II, col. 150, 152.

⁷⁰ *Id.*, *ibid.*, col. 165.

⁷¹ Léon MIROT, *Sylvestre Budes...*, *op. cit.*, page 47. À cette date, ce genre de combats par nombre égal n'a rien d'inédit : le dimanche 18 septembre 1356, à la veille de la bataille de Poitiers, Geoffroy de Charny propose aux Anglais du Prince noir de les rencontrer *Cent pour cent*, vers 893 de *Le Prince noir. Poème du héraut Chandos*, éd. Francisque MICHEL, Paris et Londres, 1882.

⁷² Dom MORICE, *Preuves*, tome II, col. 148.

⁷³ « Tous leurs amis fortement plorèrent, / De la pitié qu'ils avoient, / Et mult grant paour au cuer avoint, / Si devoit-ils, quar la pendoit / Tout leur honour et leur bienfait » : *id.*, *ibid.*, col. 146.

⁷⁴ Léon MIROT, *Sylvestre Budes...*, *op. cit.*, page 34.

à sa préférence ⁷⁵, le capitaine florentin Luce de Lando, qui se dérobe à sa semonce en faisant répondre qu'il n'est pas là !

Cette atmosphère chevaleresque paraît étrange, passablement surannée dans le quatrième quart commençant du XIV^e siècle, reflétant « un conformisme idéologique remarquable, un attachement déconcertant et dérisoire aux mythes chevaleresques les plus stéréotypés ⁷⁶ ». Roland et Olivier au secours des basses œuvres d'un pape contesté ! Et pourtant ce discours en apparence fané et comme hors du temps se repère constamment sous la plume de Guillaume de La Penne : à l'image de leur digne chef, tous les Bretons se parent selon lui des vertus traditionnelles de la chevalerie occidentale. « C'estoient trestous gentils hommes / Entéchés de téches bonnes, / Qui le servaient bien et à point, / Et li fesoient ce qu'ils savoint / D'onour, de bien, de courtoisie ⁷⁷ ». Chevaliers de Bretagne et gentilshommes de fortune en quête de gains dans l'honneur : ainsi pourrait se résumer l'argumentaire idéologique qui, s'appuyant sur des références puisées à un fonds ancien banalisé, suranné, prétend masquer des réalités certainement peu avouables et plus crues. Dans ce monde irréel où s'affronteraient des chevaliers par dessus la mêlée de milliers de « vilains », les grandes vertus sont d'honneur, de courage, de prouesse, de bon conseil : en cela les *Gestes des Bretons* retrouvent les chansons de geste du temps jadis. Mais qui croyait encore vraiment en ces valeurs, en ce supplément d'âme pour une chevalerie besogneuse et happée dans les rets d'une société impitoyable, qui n'est plus celle de ses romans ?

À en croire son panégyriste, Sylvestre Budes, le chef de bande aventureux promis à une mort infamante, serait cet homme-là, le dernier des preux. Quintessence de l'idéal nobiliaire, il est « le si vaillant bon chevalier ⁷⁸ » par excellence : toujours le premier à chevaucher ou à monter à l'assaut, bon parleur ⁷⁹, bon conseiller, peu regardant de son avoir quand le bien-être de ses hommes l'exige ⁸⁰, soumis à l'Église. Budes résume en sa personne toutes les qualités attendues du paladin : son portrait dithyrambique dans la première partie des *Gestes* introduit

⁷⁵ « A cel conte je vueil mander / Ma volenté, et l'i offrir / Le combatre sans en faillir / Mon corps tout seul contre le sien. / Et s'il respens, je n'en vueil rien, / Un aultre oustre je luy feré, / Nombre à nombre je combatré ; / Se il veut cens contre cens, / Qu'à plus de gens ou moins de gens, / Ou pour un pris d'argent nommé » : dom MORICE, *Preuves*, tome II, col. 171.

⁷⁶ Philippe CONTAMINE, « Les compagnies d'aventure... », article cité, page 383.

⁷⁷ « Trop fort aimoit Soraye Loys, / Quar maintes fois ly avoit fait / Service, honneur, sans point de plait, / Pour ce fesoit mult bien à point / Monsour Sylvestre en celuy point / De leur estre bon et loyal » : Dom MORICE, *Preuves*, tome II, col. 144 (idem col. 166, 170).

⁷⁸ *Id.*, *ibid.*, col. 137, 157.

⁷⁹ La structure narrative des *Gestes* souligne bien l'importance accordée à la parole : une bonne partie du poème est composée de discours ou de dialogues, au détriment de l'action proprement dite qui n'est que suggérée, brièvement résumée dans ses aboutissants plutôt que décrite.

bien la suite du récit, c'est-à-dire, en fait, l'amplification détaillée de ses exploits italiens. Au vrai, Sylvestre n'a pas de biographie pleine : il semble surgir de nulle part, sans avoir traversé d'enfances, pour naître au monde le soir d'un tournoi mémorable « en une plaine close de lices tout environ », quelque part en « Allemaigne », quand il remporte tous les suffrages et reçoit des mains de son seigneur, Monsieur de Malestroit, les insignes bien mérités de la chevalerie. Tout justifie d'ailleurs cette consécration, au physique – Budes est beau de corps, élégant, plaisant en société, agréable aux dames, habile danseur – comme au moral – loyal autant que vaillant, prompt aux largesses, pieux, spécialement dévot envers Madame sainte Catherine. Guillaume ne lui connaît qu'un seul défaut, véniel : il ne sait pas chanter ! Pour le reste, le capitaine de routiers breton flotte, presque intemporel, dans un espace de prouesses balisé par Guillaume Le Maréchal, « le meilleur chevalier du monde », et le chevalier Bayard « sans peur et sans reproche ».

Archaïsme délirant d'une caste et de petits nobles déclassés, condamnés au métier des armes ? N'oublions pas cependant qu'aux XIV^e et XV^e siècles chaque souverain, y compris le duc de Bretagne avec l'ordre de l'Hermine ⁸¹, entend maintenir les meilleures traditions de la chevalerie des Preux en les reconstituant au sein d'un ordre qui lui soit propre. La référence à un passé glorieux et idéalisé mise au service des États modernes en plein développement : le paradoxe est encore actuel, sous d'autres formes et avec d'autres modalités... Mais qui, en dehors de Guillaume de La Penne, a bien pu reconnaître dans Sylvestre Budes la figure du chevalier idéal qu'il aurait été « Quar c'est exemple à toute gent / Qui vaillance, honneur veulent / Et tout homme s'y doit mirer / Qui veut arme continuer ⁸² » ?

⁸⁰ « Entre vous tous vous presteres / Tout tant que j'ay pour le voyage / Faire tantoust bons gages / Sont mes joieaux, sont ma veselle / Ne remaigne une cenelle » : dom MORICE, *Preuves*, tome II, col. 140.

⁸¹ Michael JONES, « L'ordre de l'Hermine, les devises et les hérauts d'armes des ducs de Bretagne au XV^e siècle », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome LXVIII, 1991, p. 141-173.

⁸² Dom MORICE, *Preuves*, tome II, col. 134.